

BARÈME D'HONORAIRES DE TRANSACTION AGENCE DE BOURG-EN-BRESSE

Honoraires applicables pour les mandats signés à partir du 13 Mars 2023.

Les honoraires d'agence sont exigibles le jour de la signature de l'acte authentique chez le notaire.

MANDAT DE VENTE OU MANDAT DE RECHERCHE SUCCÈS/ EXCLUSIF CHARGE VENDEUR.

PRIX	TTC	HT
0 à 50 000 €	5 000 €	4 166,67 €
50 001 à 100 000 €	6 000 €	4 980,00 €
100 001 à 300 000 €	5 %	4,17 %
300 001 à 500 000 €	4,5 %	3,74 %
A partir de 500 001 €	4 %	3,32 %

MANDAT DE VENTE OU MANDAT DE RECHERCHE SIMPLE CHARGE VENDEUR.

PRIX	TTC	HT
0 à 50 000 €	5 000 €	4 166,67 €
50 001 à 100 000 €	6 000 €	4 980,00 €
100 001 à 300 000€	6 %	4,98 %
300 001 à 500 000 €	5,5 %	4,57 %
A partir de 500 001 €	5 %	4,17 %

SAS AGENCE BENOIT-BON

Siège social : 165 rue du commerce – 01330 VILLARS LES DOMBES – Tél. 04 74 98 30 35 contact@teracyte-immobilier.fr - www.teracyte-immobilier.fr

SAS au capital de 8 000 Euros - N° TVA intracommunautaire FR 47 442 784 674 - RCS BOURG 442 784 674 APE : 6831 Z - CP Transaction n°CPI01012015000002559 - CCI de l'Ain

Caisse de Garantie Galian : 89, rue de la boîte 75008 PARIS - montant de 140 000€

**Barème des honoraires de gérance et location, tarif en vigueur
à partir du 1^{er} Juillet 2024.**

Gestion	TTC
Honoraires de gestion courante calculés sur les encaissements	7.20 %
Assurance loyers impayés, protection juridique et dégradations, calculée sur les sommes quittancés	2.50 %
Prestations de bureau et administratives	TTC
Prolongation et annulation congé (Locataire)	42.00 €
Frais d'avenant pour modification du bail soumis à la loi du 6 Juillet 89 à la demande du locataire	
Zone très tendue	12.00 €/m ²
Zone tendue	10.00 €/m ²
Zone non tendue	8.00 €/m ²
Frais mensuel de correspondance (Propriétaire)	3.60 €
Déclaration Revenus Fonciers (Propriétaire)	80.00 €
Diagnostics techniques	TTC
Réalisation du Dossier Diagnostics Technique (Propriétaire)	Suivant devis diagnostiqueur
Contentieux	TTC
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (Propriétaire)	12.00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (Propriétaire)	234.00 €
Baux commerciaux et professionnels	TTC
Honoraires de négociation pour augmentation de loyer bail professionnel et commercial (sur le loyer annuel HC et HT)	8.00 %
Frais d'avenant ou de résiliation anticipée d'un bail commercial ou professionnel (Locataire)	10.00 %
Location d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 Juillet 89, Art.5)	TTC
Frais afférents à la visite du preneur, à la constitution de son dossier et à la rédaction du bail : montant appliqué au preneur et au bailleur selon zone géographique par m ² de la surface habitable du logement loué	
Zone très tendue	12.00 €/m ²
Zone tendue	10.00 €/m ²
Zone non tendue	8.00 €/m ²
Frais d'établissement d'un état des lieux : montant appliqué au preneur et au bailleur par m ² de la surface habitable du logement loué	3.00 €/m ²
Honoraires d'entremise : montant appliqué au bailleur calculé sur le loyer annuel hors charges	7.20 %
Location parking ou garage	TTC
Honoraires de location, forfait partagé 50 % locataire / 50 % bailleur	250.00 €
Location local professionnel ou commercial (à la charge du locataire)	TTC
Honoraires de location calculés sur le loyer annuel HC et HT	20.00 %
Frais d'établissement d'un état des lieux	Suivant devis diagnostiqueur
Honoraires de rédaction d'actes et de renouvellement de bail calculés sur le loyer annuel HC et HT	5.40 %